

QUOI DE NEUF ?

à Aulnay sur Mauldre

N° 33 – novembre 2022

Bel automne à tous les Aulnaysiens !

Notre village revêt ses couleurs d'automne, les feuilles tombent, les démissions au conseil municipal aussi. C'est ainsi que nous avons appris successivement le départ de deux membres phares de la majorité : Madame Nathalie VASSAUX, volontaire et très appréciée des Aulnaysiens, puis tout récemment Madame Jacqueline DUBOST, troisième Adjointe au Maire, en charge du social notamment, élue depuis plus de 14 ans. Qu'elles soient ici remerciées pour leur engagement et leurs actions. 4 démissions en 2 ans de mandat, auxquelles s'ajoute celle de Madame Laurence MARTIN de ses fonctions de Première Adjointe intervenue au premier semestre !

Pour les remplacer, ont donc rejoint le conseil municipal Monsieur Thierry HOCHARD, bien connu des Aulnaysiens, et maintenant Madame PETITPHAR en 16^e position sur la liste « Vivre ensemble à Aulnay ». Nous leur souhaitons la bienvenue.

Quant à nous, nous tâchons d'apporter notre contribution constructive, bien que nous soyons systématiquement tenus à distance autant que possible par le Maire, qui se dit par ailleurs surchargé de travail. Certains élus de sa liste semblent traités de même. Allez comprendre.

Cependant, nous sommes attentifs aux délibérations présentées. Rappelons que grâce à notre intervention et au soutien de plusieurs autres élus, l'étude dirigée a finalement, après de longs débats, été facturée au plus juste aux parents, tandis que nous déplorons qu'ils aient déjà dû subir la forte augmentation des tarifs du centre de loisirs.

Pour revenir aux feuilles qui tombent, les Aulnaysiens ont eu la joie de recevoir il y a quelques semaines leur taxe foncière, avec l'augmentation programmée de GPS&O de 6%, qui s'est transformée pour le plus grand nombre en une augmentation de plus de 20 % ! Comme nous l'avions demandé en séance, il aurait été opportun de baisser légèrement le taux de la commune, notre Maire chantant à qui veut l'entendre que la commune prospère et que ses finances n'ont jamais été aussi saines... Certes, cette légère baisse n'aurait pas absorbé l'augmentation, mais l'aurait adoucie !

Il est vrai qu'il a récemment présenté encore un nouveau

projet surdimensionné pour notre village, sans parler de l'esthétique du projet, dont chacun pourra juger : un « complexe culturel » de plus d'un million d'euros (chiffrage déjà à réviser avec l'augmentation sévère des matières premières) que la commune devra autofinancer au moins à hauteur de 30 %.

Pendant ce temps, et depuis la rentrée 2022, les enfants de l'école « Les Hironnelles » se passent d'une ATSEM, personne indispensable pour leur bien-être et le bon exercice du métier des enseignants. Et maintenant ces enfants grelottent (17 degrés relevés mi-octobre) : cela fait longtemps que des travaux d'isolation auraient dû être effectués, auxquels notre Maire ne s'est résolu qu'après rappel à l'ordre de l'Éducation nationale.

Les services de la Mairie étaient « exceptionnellement » fermés du 28 octobre au 6 novembre... Il le sont si souvent, qu'on en vient à se demander s'ils ne sont pas plutôt ouverts « exceptionnellement »... Passer de 4 secrétaires, à 3, puis 2 et 1, il est désormais difficile d'assurer la continuité du service public. Quand nous nous rendons en mairie, nous voyons notre vaillante secrétaire, un pied à la poste, l'autre à l'urbanisme, une oreille au téléphone, l'autre à nous écouter... et malgré tout réserver un large sourire à chacun. De même, la bibliothèque ne tourne que sur la bonne volonté d'une seule personne...

Avant de bétonner le cœur du village, et ainsi s'acharner à faire disparaître son âme, commençons par utiliser chaque mètre carré des bâtiments communaux existants, et il y en a ! Avant de construire 3 logements neufs, occupons-nous de louer celui qui reste vide depuis plus de 2 ans !

Il y a peu, notre Maire s'est exprimé « en direct » aux frais de la commune. Nous passerons sur le fait que, comme dans ses bulletins précédents, il oublie une fois encore de réserver un encart à « l'opposition » comme le prévoit la loi, lui qui s'y réfère si volontiers ! Mais surtout il omet quelques événements passés marquants de la vie de notre village ; vous les retrouverez ici : voyage des aînés, le 25^e anniversaire du jumelage. Ou bien encore, il se trompe carrément sur la date d'autres à venir... alors à vos agendas ! bonne lecture et bel automne à tous.

Pierre, Claire & Philippe

Comité communal d'action sociale

C'est par une belle journée d'automne qu'une bonne trentaine de nos aînés Aulnaysiens se sont rendus à Forges-les-Eaux. Après une dégustation des spécialités locales, cidre et fromage de Neufchâtel-en-Bray, ils ont pu visiter un très joli *musée des Maquettes Hippomobiles*, ainsi que la collection de faïences de la mairie de Forges, où ils ont été salués par la très sympathique et active Maire.

Après un bon repas, c'est la visite d'une des plus belles villes de France qui les attendait, Gerberoy. Des moments d'échanges et de convivialité très appréciés des participants !

Philippe



Restons à l'écoute avec « *Quoi de Neuf ?* »

Vous pouvez nous transmettre vos remarques ou un article à publier, par courriel à notre adresse : quoideneuf@mailo.com.

Retrouvez tous les exemplaires de « *Quoi de Neuf ?* » en pdf sur le site <https://tousacteurspouraulnay.fr/quoi-de-neuf/qd9/>

Compostelle, de Niort à Bordeaux

Après 5 heures de voyage en BlaBlaCar avec un pompier de Magnanville, je reprends la marche à la sortie 32 de l'autoroute A10 pour rejoindre le chemin à Brioux-sur-Boutonne, étonnant petit village de 1500 habitants.

L'association de parents d'élèves procède deux fois par an à une collecte de papiers. Le tonnage ainsi récupéré est valorisé par la communauté de communes et reversé à l'association.

Autre spécificité, la création d'un centre culturel financé par des biens privés et non pas des financements publics. Une association a été créée aussi bien pour la gestion au quotidien du bâtiment et des manifestations qui s'y déroulent. Quelques années plus tard, le festival art et culture s'est déroulé pendant la première semaine de juillet et a rassemblé cette année quelques 20 000 personnes. Tout ceci est orchestré par un groupe de bénévoles. Il existe donc des solutions sans avoir recours à des fonds publics (investissement ou fonctionnement).

Après une nuit dans la maison des arts, je tourne mes chaussures en direction de Saint-Jean-D'Angély, pour me recueillir à l'abbaye royale. A mi-chemin, je traverse Aulnay... de Saintonge, avec son église romane, l'une des plus belles de France (dixit le panneau de présentation). Je découvre les haltes jacquaires, bâtiments en libre-service qui permettent aux pèlerins de se reposer.



J'arrive donc à Saint-Jean en fin de journée et suis accueilli chez Jeanne, jeune retraitée dans le tourisme qui a fait Compostelle en partant du Puy-en-Velay.

Le lendemain je pars de bonne heure, car j'ai prévu de rejoindre Saintes au soir ; en attendant, je parcours la nature charentaise. Au détour d'un bois, j'atterris à Fenioux, perdu au milieu de nulle part avec une église et un monument aux morts atypique. Le paysage change, je suis dorénavant dans le vignoble. Les pieds de vigne en hauteur sont étonnants, mais moins usants pour le dos lors des vendanges. J'avais lu grand éloge de l'église Saint-Eutrope et de sa crypte, la réalité m'a un peu déçu. Qu'importe, je dors ce soir à la Halte Pèlerins de l'église, j'y fais la connaissance de Clément, un jeune étudiant qui vient de réussir son master et suit le chemin avant de commencer son prochain travail.

Etonnant le hasard des rencontres : Clément est originaire de Bû (28), il m'explique que la municipalité a mis en place depuis quelques années le ticket « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 19 ans. Il s'agit, pendant les vacances scolaires d'été, de proposer aux jeunes quelques heures de travaux d'intérêts généraux (entretien des routes, etc.), rémunérés 5 € de l'heure. Je pense que ce serait une idée intéressante à mettre en place lorsque nous aurons remplacé la municipalité actuelle.

Zut, je me réveille avec la pluie, de plus je ne sais pas où dormir ce soir, car les hospitaliers sont soit complets, soit fermés ; bon, je verrai en chemin, c'est reparti, un pas devant l'autre. Le paysage est assez monotone : raisins, ceps, treilles, des vignes, quoi...

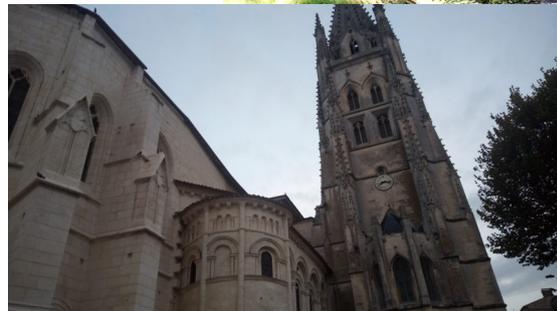
Je traverse Pons et son hôpital des pèlerins, mais je continue ma route, car je ne sais pas encore où dormir, d'autant que le temps est menaçant et mon duvet pas étanche. Il est 17 h, il bruine, je vois une pancarte « gîte pèlerins » à hauteur du château de la Tenaille, je me dirige vers ce logis. André, 80 ans, accueille des marcheurs depuis 21 ans, il était chauffeur routier aux Mureaux dans les années 70, il est ensuite devenu terrassier dans sa maison natale qu'il n'a plus quittée. Il fait son bois, ses légumes, son vin et troque du cognac local qui m'a vite fait oublier les petites douleurs du jour.

Aujourd'hui, c'est pluie ; heureusement, je dispose d'un imperméable correct, l'humidité en continu occulte un peu les points de visite proposés, je file vers Blaye avec une colonie de moustiques aux trousses.

Je croise beaucoup de villages qui, en soutien à l'opération « octobre rose », ont embelli les rues avec des décorations, ici des parapluies, ici des sous-vêtements. C'est important, le soutien de causes valables ! Dommage, certains préfèrent des flashes infos...

Ce soir, je dors dans un foyer communal aux portes de Blaye, nous sommes quatre « routards » dans le dortoir. Nous avons tous décidé de continuer le Camino par le Médoc, donc demain matin, traversée par le bac et direction Bordeaux. L'un des compères nous informe que le premier bateau est à 6 h.

Pas de problème, lever tôt et direction le port. En fait, la première bordée est à 7 h en cette période, j'arrive donc de l'autre côté à 7 h 30, il fait encore nuit ; je parcours le front de mer en toute discrétion, et au lever du jour, c'est une sérénade de coups de fusil qui cueillent canards et autres volatiles du coin ; ça surprend quand on ne s'y attend pas...





Les paysages sont changeants ici, je parcours toujours des champs de vignes, mais sur plusieurs kilomètres, le chemin passe dans des zones Nature très préservées avec de grandes étendues d'eau. Sont-ce d'anciennes gravières ?

Quoi qu'il en soit, je croise un chasseur... à l'arc... pas courant et une jeune pèlerine qui vient de finir Sciences Po et profite du moment pour ce périple. Je poursuis ma route et rejoins l'urbanisation à Bordeaux. Le soleil est revenu et donne toute sa puissance malgré le mois d'octobre. Je m'allonge dans un jardin public pour savourer la douceur de la saison.

Ainsi se termine mon quatrième séjour, je croise peu de marcheurs en journée, par contre, ce sont toujours de merveilleux moments le soir de se retrouver avec des inconnus à partager ces aventures.

Merci encore aux personnes rencontrées !

Laurent

Un chouette Mangaka Aulnaysien



Le 8 et 9 octobre 2022 avait lieu le Festival Cherisy Manga BD présidé par Yoann Le Scoul. Sur ces 2 jours, nous avons eu le plaisir de voir un défilé et concours de cosplays, rencontrer des auteurs, des influenceurs, voir de la danse Yosakoi... J'avoue que je ne connaissais pas grand-chose en arrivant, car moi, j'y allais juste pour supporter un jeune Aulnaysien de 13 ans qui participait au concours de manga.

Adam a pris la décision de tenter sa chance en envoyant cinq planches d'un manga, qu'il a créé, plusieurs semaines avant le concours.

Il était le plus jeune participant.

Le jury a évalué toutes les planches sur différents critères comme respect du thème, univers, idées, dessins, textes.

C'est avec une certaine fierté aulnaysienne que je vous annonce que **notre mangaka local a gagné le concours**. Je suis fan, car je trouve qu'à son âge il a eu le courage d'affronter le regard des autres sur ses dessins, de les voir comparés, critiqués, aimés. C'est la preuve qu'il a gagné ce concours par son talent, mais aussi par sa personnalité.



Une fan de première heure !

Pensée du moment

Si l'âme est heureuse, le cœur le devient et le corps suit...

智慧

Commerces de proximité

Plutôt que de voir grand et excentré par rapport aux habitants du village, voici une solution parfaitement adaptée à la taille et aux habitudes de notre petite commune.

Cette solution, c'est BOXY. Déjà plus de 250 « box » installées en France en moins de trois ans, dans les villages, les zones tertiaires, les gares, à proximité des lycées et collèges, etc.

C'est ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, totalement automatisé et sécurisé, avec 250 références dites « fond de panier », l'indispensable quoi (voir sur le site).

Comment cela fonctionne-t-il ?

C'est simple : on installe l'appli sur son mobile, on crée son compte, son moyen de paiement, et on reçoit un QR code qui vous permet de rentrer dans le magasin. Une fois entré, vous vous servez, vous prenez (ou remettez) en rayon... puis vous sortez ! c'est tout, vous recevez votre ticket de caisse sur votre mobile et votre paiement est effectué.

Dans notre région, déjà deux d'installées à Issou, une à



Limay, une à Verneuil-sur-Seine et une au Pecq (plus d'une quarantaine en Ile-De-France)

Juste besoin d'un lieu propice et d'une arrivée électrique, Boxy s'occupe du reste

Cela pourrait être au fond du parking de la Place de la Mairie par exemple.

C'est simple et rapide.

Dans beaucoup d'endroits, des distributeurs de pain et autres produits frais d'agriculteurs locaux sont venus compléter l'offre...

Une dernière info : depuis trois ans d'installation, aucune « Boxy » n'a été démontée, comme quoi ça marche.

Et le café expresso est offert ☺

Toutes les informations sur Boxy :

<https://www.getboxy.co/>

Regardez la petite vidéo de 2 min, cela vous explique tout.

Michel

Les brèves moins brèves de la rue de la Falaise

Mi-Juillet 2022, tous les Aulnaysiens ont profité des travaux de la rue de la Falaise pendant quatre à cinq semaines.

Il est à noter que les habitants de la rue, pas plus que les autres Aulnaysiens, n'ont eu d'information précise sur la consistance des travaux.

Rappelons que M. le Maire souhaitait :

- Faire de la rue de la Falaise une zone de rencontre.
- Elargir les trottoirs pour sécuriser les piétons, limiter la vitesse à l'entrée du village.
- Embellir la rue de la Falaise (à la charge de la commune et non de GPSEO).

Les habitants de la rue de la Falaise avaient demandé à ce que l'ensemble des sujets et problèmes de la rue soient corrigés (si possible), partant du principe que si des travaux étaient faits, autant tout faire, donc à savoir :

- Elargir les trottoirs pour sécuriser les piétons.
- Limiter la vitesse à l'entrée et à la sortie du village pour sécuriser les habitants de la rue de la Falaise et les promeneurs.
- Chercher une solution pour le stationnement supprimé par M. Le Maire par arrêté municipal.
- Supprimer les inondations au niveau du porche au 1 rue de la Falaise.
- Sécuriser la sortie de la rue de la Falaise pour éviter les chocs frontaux entre ceux qui arrivent de Maule et ceux qui sortent de la rue.
- Embellir la rue de la Falaise (M. le Maire ayant été jusqu'à faire référence à la rue Saint-Vincent de Maule).

Au retour de congés fin août, nous avons tous eu le plaisir de constater la fin des travaux.

De mon point de vue d'habitante de la rue de la Falaise, le seul sujet qui a été réellement traité a été l'élargissement des trottoirs.

Normalement, deux voitures peuvent se croiser, mais les gens ont peur et ont tendance à monter sur le trottoir par sécurité, comme le confirment tous les utilisateurs de la rue.

Pour la vitesse... Comment dire... c'est de pire en pire ! Elle est de plus en plus importante. En même temps, l'entrée dans le village via la rue de la Falaise n'indique aucune limitation de vitesse. La fameuse zone de rencontre s'est transformée en zone de sortie, car seul le panneau fin de zone de rencontre est visible à la fin de la rue. Quand on sort du village via la rue de la Falaise, là nous entrons dans une zone de rencontre et on en sort à la fin de la rue.



Il faut peut être comprendre de cette mise en place, que le problème de la vitesse venait des Aulnaysiens qui se hâtent à sortir d'Aulnay.

Pour le stationnement, aucune place n'a été créée.

La solution proposée par notre maire, est d'appeler la

gendarmerie, lorsque l'un d'entre nous a le malheur de se stationner devant chez lui (peu importe la durée). Cette solution est radicale, mais il n'y a toujours pas de place pour se garer rue de la Falaise.

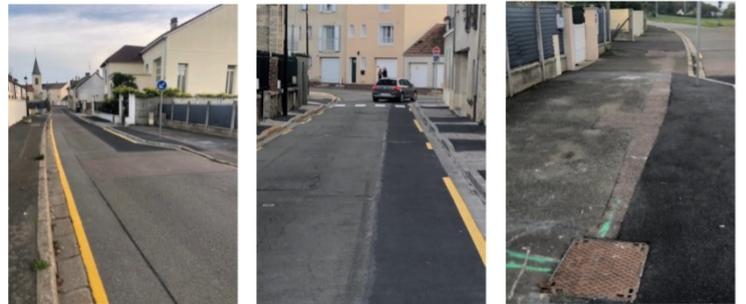
Concernant la suppression des inondations, parfois les images parlent mieux que les mots (la photo a été prise début septembre).

Pour la sécurisation de la sortie de la rue de la Falaise, nous avons évoqué des choses simples comme :

- déplacer le « rond point » face à l'église en mettant un des potelets qui ont orné notre rue pendant un an afin de forcer les voitures à en faire le tour et permettre une meilleure visibilité
- avancer le stop pour améliorer la visibilité en sortie de rue.

Ce sujet important pour la sécurité n'a pas été entendu par notre maire.

Les travaux d'embellissement ont consisté à mettre des pavés devant les entrées et bas de porte d'une partie de la rue et à refaire partiellement la voirie.

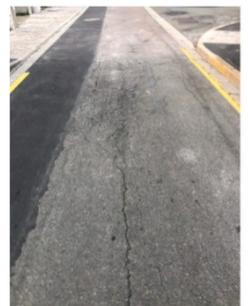
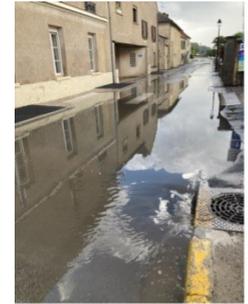


Donc, par « embellissement » (aux frais de la commune selon M. le Maire) il fallait entendre :

- Trottoirs pavés uniquement pour une partie des habitants de la rue de la Falaise.
- Rustines de voirie et trottoirs.

Quand on voit le résultat, il est assez difficile de parler d'embellissement, on est loin de la rue Saint-Vincent de Maule.

Ce qui est dommage, c'est que le surcoût de ces pavés aurait pu servir à refaire l'intégralité de la rue et des trottoirs en asphalté pour une meilleure homogénéité, un traitement identique de tous les riverains et surtout un entretien de la voirie et du trottoir, car finalement, on a rustiné à gauche en laissant des endroits abîmés à droite.



Bref, encore une fois, M. le Maire s'est écouté, il était en phase avec lui-même.

Les Aulnaysiens observent, notent et concluront !

Ce n'est que mon avis d'habitante de la rue de la Falaise

Céline

Bénévolat Solidarité Ensemble Partage Aide Relations Manifestations Sport Associations Aide Projets

LA VIE ASSOCIATIVE une richesse locale

Cette rubrique est dédiée aux associations et toutes peuvent profiter de nos colonnes, elles sont les bienvenues : il suffit de nous contacter à l'adresse quideneuf@mailo.com

Bourse aux jouets

L'association Ainsi Font a encore cette année contribué à remplir la hotte du Père Noël, à moindre coût, pour de nombreux clients venus dès l'ouverture à la recherche de très bonnes affaires !

Et il y en avait ! 4500 jouets, livres et autres, avaient été recueillis par l'équipe la semaine précédente.

Pendant 10 heures d'affilée, les petites fourmis ont empaqueté, étiqueté, référencé les jouets que les déposants souhaitaient vendre ; un travail intense, mais pour la bonne cause.

Résultat de tout ce travail : un beau chiffre de vente global, avec un bénéfice appréciable pour les assistantes maternelles de l'association.

Ceci va nous permettre de payer conjointement avec la mairie un spectacle de Noël aux petits et aux maternelles, qui cette année est arrêté au **mardi 13 décembre en matinée**, de faire passer le Père Noël à l'association, d'inviter le Père Noël à la rencontre des enfants un dimanche de décembre, de fêter les anniversaires des petits, d'organiser des matinées collectives à thème, une petite chasse aux œufs pour les petits de l'association et enfin de préparer le spectacle de fin d'année en juin.

Un programme bien chargé, comme on les aime.



Ainsi
Font...

Myriam

« Carmen » Tragédie-Ballet



À l'initiative des deux associations aulnaysiennes, **Aulnay-Rando et Le Roseau**, la Compagnie Théâtrale Bernard Lyautey nous a proposé une représentation de Carmen du compositeur Georges Bizet.

Il s'agit d'une approche différente de l'opéra *Carmen*, interprétée par Georges Emmanuel et Gladia Marchetti, nous permettant de découvrir un peu plus la vie de Bizet qui mourût très peu de temps après avoir composé cette œuvre, qui fut très critiquée dans un premier temps, pour devenir ensuite un des opéras les plus joués dans le monde.

De nombreux Aulnaysiens et Aulnaysiennes étaient présent(e)s et ont apprécié ce spectacle divertissant, entraînant musicalement et didactique.



En fin de représentation, chacun a pu profiter d'un goûter confectionné par les adhérent(e)s des deux associations, voire d'échanger avec les danseurs-comédiens qui se sont joints au public.

La satisfaction des participants quant à la prestation artistique et à l'ambiance de l'après-spectacle, nous incite à réfléchir pour renouveler cette expérience l'année prochaine, peut-être autour de la magie des valse viennoises de Johann Strauss.



Marie-Noëlle et Dominique.

Le Roseau en 2022,



Reprise de toutes les sorties en 2022, quel plaisir de tous se retrouver !

Le Roseau terminera cette année avec les *Illuminations Sauvages* à Thoiry et un petit restaurant.

Après le spectacle organisé avec Aulnay-Rando, les activités sur Aulnay continuent, avec la reprise de l'atelier « *La Folie des Aiguilles* » : tricot, couture, broderie, le lundi tous les quinze jours, de 14 h à 17 h, à la Maison des Associations.

Prochaines séances : 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2022, 9 et 23 janvier, 6 et 20 février 2023

A noter : l'opération « *Petits bonnets* » a rapporté à l'association des *Petits Frères des Pauvres*, la somme de 113 270,40 €, avec les 566 352 petits bonnets tricotés .

Contacts : Visites 01 30 90 89 98 / Tricot 06 64 15 23 61



« La Folie des Aiguilles »

Dominique

25 ans, cela se fête !



Hé oui, voici 25 ans que notre village a rejoint le jumelage de Maule Carnoustie (en Ecosse) avec pour cette signature M. Gérard Loisnel, alors Maire d'Aulnay. Il était invité pour revivre ces moments-là, mais il a été obligé de décliner.

Suite aux festivités du samedi 8 octobre à Maule pour les 30 ans, le jumelage organisait des célébrations de cet événement avec la Mairie à Aulnay le mardi 11

octobre.

D'abord quelques discours de bienvenue des Présidents et du Maire, devant la Mairie, avant de partir pour la salle des fêtes derrière un piper (cornemuseux) en tenue des Highlands, qui a fait s'ouvrir quelques fenêtres sur son passage.

A la salle des fêtes, après d'autres discours sur le jumelage, ses actions passées et futures, on a procédé à la plantation symbolique d'un sorbier des oiseleurs et à l'inauguration d'une fresque apposée sur le mur du bâtiment à hauteur de l'escalier venant du parking. Fresque que nous devons à notre mosaïste local, M. Thierry Hochard.



Après un verre de l'amitié offert conjointement par la Mairie et le jumelage à tous les présents, 70 personnes participaient au repas-buffet, avec DJ et magicien à la table. Ce fut aussi l'occasion de partager un gros et magnifique gâteau d'anniversaire et d'échanger quelques cadeaux ! Très sympathique soirée, dans une bonne ambiance festive avec nos amis écossais qui ont fort apprécié cette semaine dans la vallée.

Tous les ans nous avons des rencontres soit en Ecosse, soit chez nous, soit dans une capitale de l'Europe (Dublin, Amsterdam, Madrid, Berlin, Lisbonne ...).

Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas... <https://cjmvm.fr/>



Michel



« Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre »

DES LIENS HISTORIQUES

En 1066, Guarin de Maule suit Guillaume, Duc de Normandie, lors de la conquête de l'Angleterre...

Certains de ses descendants s'installent en Ecosse où le roi leur donne des terres, notamment le Domaine de Panmure. A travers le temps, les liens perdurent entre ceux de Maule et ceux d'Ecosse. Leur devise commune « *Clementia et animis* » figure toujours sur les armoiries de Maule, ainsi que leur cri : « *Nul avant li Mole !* »

Emile Réaux écrit : « *Panmure est l'un des plus beaux domaines de la Comté de Forfar en Ecosse ; son château porte fièrement l'écusson des Maule allié à celui des plus grandes familles du royaume.* »

Ainsi, dès le XII^{ème} siècle, des liens historiques ont été établis entre Maule et la contrée de Carnoustie, où la branche cadette de Maule s'est installée.

En 1950, l'idée de jumelages entre communes d'Europe est lancée pour apaiser les haines après la Deuxième Guerre mondiale. Pour nous, il faudra attendre les années 90...

Le CJMVM* écrit : « (...) en 1990, à l'instar de Verlaine, Maule a « fait un rêve étrange » : trouver une jumelle en Ecosse qui soit « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre ».

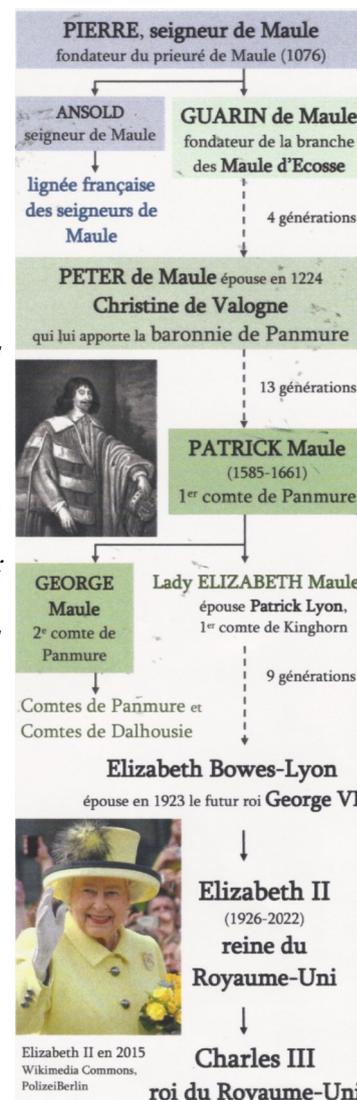
L'élue sera Carnoustie, dans la région où s'étaient installés les descendants des seigneurs de Maule :

- ◇ Ils ont le domaine de Panmure, nous la ferme de Panmore ;
- ◇ Ils ont une « Maule street », nous le « passage de Carnoustie »...

ET NOUS AVONS ADHÉRÉ

Dans les années 80-90, beaucoup d'activités nous lient à Maule : commerces, marché, médecin, pharmacie, école de musique, danse ados, chorale.

En 1992, nos trois enfants avaient déjà quitté l'école d'Aulnay (maternelle et élémentaire) pour le collège de Maule. Alors, naturellement, nous avons été informés du projet de jumelage par les professeurs du collège et tous nos amis maulois. Comme beaucoup d'autres familles d'Aulnay et des villages voisins, nous avons adhéré à cette nouvelle association qui, instantanément, s'ouvrait à la vallée de la Mauldre, le *CJMVM (Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre)



En 1997, nous étions très fiers que notre commune choisisse aussi d'adhérer à ce jumelage. M. Loisnel et son équipe, élus en 1995, ayant pris cette décision à l'unanimité. Le 29 juin, la charte entre Carnoustie et Aulnay-sur-Mauldre était signée (photo de gauche).

En 2017, les « triplés » fêtaient les **20 ans** d'alliance Carnoustie-Aulnay et ses **25 ans** pour Carnoustie-Maule (photo de droite).



Dès le début et tout au long de ces 30 ans, il y a eu de nombreux événements : voyages à Carnoustie, accueil des Écossais, échanges entre classes, groupes de danse, chorale, partages de fêtes diverses, voyages en commun en Europe...

Je remercie vivement tous les bénévoles écossais et français qui se sont investis pendant toutes ces années pour que vive ce jumelage en l'animant avec brio.

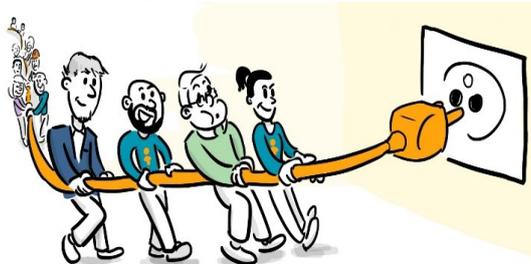


Cependant, pour que cela perdure, il faut de nouveaux adhérents, de nouvelles idées.

Sources : « Histoire des Barons de Maule » d'Emile Réaux. - Lettre de l'ACIME n°158 - « Le trimestriel d'avril 2012 » - le site du CJMVM

Joëlle

Sobriété énergétique

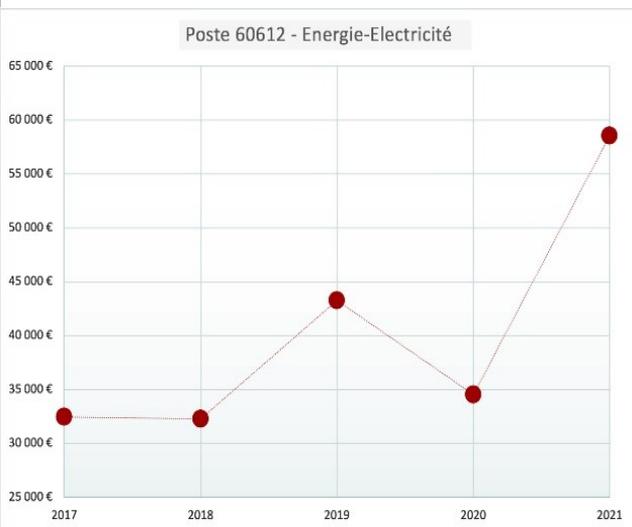


Après la crise du COVID, voici la crise de l'énergie. En tant que particulier, nous savons bien que nos factures sont en train de grimper bien que le gouvernement ait mis en place un bouclier temporaire (jusqu'à fin février 2023 reconductible) sur les tarifs réglementés. **Pour les particuliers n'ayant pas le tarif réglementé, pour les collectivités locales, la note risque d'être salée.** Mercredi soir, lors de l'émission « le téléphone sonne » (*) dont le sujet était « les maires face à la crise énergétique », les maires, de petites communes essentiellement, se sont succédé, indiquant ne pouvoir

honorer leurs factures énergétiques. Des augmentations de facture de 600 000 à 1 000 000 euros sont courantes pour de petites communes de 7 à 8000 habitants et les ressources en face, elles, n'augmentent pas.

Pourtant à Aulnay sur Mauldre, la situation semble sous contrôle. Des mesures avaient été prises avant la crise (ampoules LED, diminution de l'intensité lumineuse entre 23 h et 5 h du matin...). Il est prévu d'isoler les bâtiments publics (ouf !) et la Municipalité considère, semble-t-il, que cela permettra de maintenir notre facture énergétique à un niveau acceptable.

Pourtant, comme montré dans les comptes de la commune, poste 60612, notre consommation d'électricité n'a pas attendu la crise, elle non plus, pour augmenter. **Elle a été multipliée par 2 entre 2020 et 2021.** Je n'en connais pas les raisons, cela ne peut que s'amplifier avec l'explosion des prix de l'énergie et l'incertitude totale que l'on a sur cette évolution, sauf raisons particulières qu'il serait intéressant de connaître.



« La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas », de ce fait, ne faudrait-il pas :

- ◇ Regarder les raisons de cette envolée entre 2020 et 2021.
- ◇ Envisager de prendre des investissements supplémentaires pour faire des économies.
- ◇ Supprimer l'éclairage entre 23 h et 5 h.
- ◇ Ou faire varier l'intensité avec détecteur permettant à des promeneurs nocturnes de ne pas être totalement plongés dans le noir en rentrant chez eux.
- ◇ Ou adopter la solution « J'allume ma rue » de la société Odelco qui permet d'allumer la rue pour 15 min. avec son smartphone.

◇ Décider de nouveaux investissements tels que le « complexe culturel » après une analyse financière couvrant le montant de l'investissement, **mais surtout le montant du budget de fonctionnement et donner cette visibilité à tous les Aulnaysiens...**

(*) <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-mercredi-19-octobre-2022-6403026>

Martine

Aulnay vu par Emile REAUX (*)

Dans son ouvrage « Histoire de Maule et de ses environs » paru en 1866, Emile Réaux écrit :

« Par une de ces anomalies que l'on rencontrait à chaque pas sous l'ancien régime, Aulnay, quoique placé presque aux portes de Maule, qui était de la coutume de Paris, dépendait de la coutume du Vexin-Français, et, jusqu'au 22 décembre 1521, fit partie de la paroisse d'Epône, distante de 6 kilomètres.

Le desservant de sa chapelle était alors aux gages et à la nomination du curé de cette commune qui

conserva, néanmoins, sa suprématie jusqu'en 1792 sur l'église d'Aulnay, érigée en paroisse et placée sous le patronage de Saint-Etienne.

Cette chapelle, dont la construction paraissait remonter au commencement du XIII^e siècle, par ses fenêtres ogivales et les sculptures des poutres transversales qui supportaient la voûte de l'édifice, était petite et proportionnée au peu d'importance de la localité.

Le seigneur de Maule y avait sa litre et ses armes attestant son droit seigneurial et de haut justicier.

Il est regrettable que cette église, qui menaçait ruine, ainsi que son clocher bas et à deux égouts, n'ait pas été conservée, car la nouvelle église, rebâtie sur l'emplacement de l'ancienne, n'accuse aucun style et ne présente de remarquable que ses fonts baptismaux, gracieux don du jeune baron Léon de Maule et de mademoiselle Hélène de Jumilhac.

L'histoire d'Aulnay, qui n'a jamais possédé ni château, ni maison bourgeoise, peut d'ailleurs se résumer en ceci :

1339 : Guillaume de Meullent (Meulan) seigneur d'Aubergenville, vendit ses droits de garenne aux habitants d'Aubergenville, Nézel, Aulnay, Bazemont et Maule, au nombre de près de deux cents contractants.

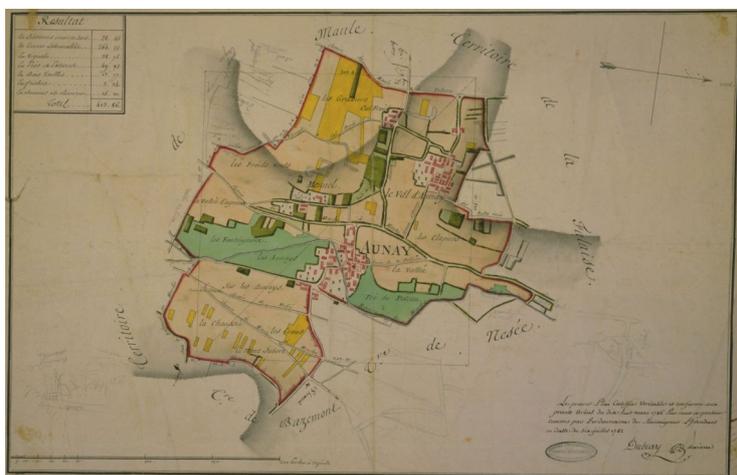
1369-1372 : Le fief de Bataille-Poucain, sis à Aulnay, fut vendu au seigneur de Maule par Guillaume Poucain, dit de Bataille, écuyer du duc de Bourgogne.

1551 : Le chapitre de l'église de Paris qui était châtelain en partie d'Aubergenville et de Nézel, devint propriétaire d'une portion du fief d'Aulnay qu'il conserva depuis avec le seigneur de Maule pour l'autre portion, et les Dames du couvent de Saint-Cyr pour le

fief du moulin à farine sur la Mauldre, dit le moulin d'Aulnay.

Aulnay était alors du diocèse de Chartres et de l'élection de Mantes.

Les registres de son état civil remontent à 1620 ; mais cette commune ne possède aucun ancien terrier parce que ce fut seulement à l'époque de la Révolution qu'elle put, dans les seigneuries d'Aubergenville et de Maule, se créer un territoire propre, dont les limites furent posées en vertu d'une délibération du conseil municipal du 20 avril 1793.



Sa population était :

En **1758**, de 305 habitants et de 67 feux ;

En **1807**, de 395 habitants, par suite de l'adjonction des hameaux de Culfroid et de Menuel ;

En **1836**, elle n'était plus que de 279 habitants ;

Et en **1865**, elle est de 296 habitants.

Mais précisément à cause du peu d'importance de la commune d'Aulnay, il est une circonstance, qui

honore tout particulièrement ses habitants, et dont nous voulons perpétuer ici le souvenir. En 1830, le pont de pierre qui unissait les deux parties du village que sépare la Mauldre, tombait en ruines ; une souscription volontaire et spontanée permit de refaire en bois ce pont que le mince budget de la commune ne pouvait suffire à faire réédifier.

Enfin, Aulnay n'a jamais produit de grands hommes, au moins ce village peut-il s'enorgueillir d'avoir possédé des hommes grands.

Car une pierre scellée dans la nef de sa vieille église portait cette naïve épitaphe :

« Cy-gyst le corps de défunt Etienne-François Thévenon en son vivant estait moins grand que ses trois frères et dépassait six pieds lequel trépassa le XV^e jour de juillet MDCLXXI Amen. »

(*) Emile Réaux (né le 11 juin 1836 à Maule, décédé le 8 novembre 1896 à Paris 17^e) négociant à Maule, marchand de nouveautés, secrétaire de légation, consul de la République de Saint-Marin, chevalier de la légion d'honneur, passionné de l'histoire de Maule et de sa région, a publié plusieurs ouvrages dont « L'histoire des Barons de Maule » en 1866 et « L'histoire de Meulan » en 1868.

Jean-Yves

Club des entrepreneurs d'Aulnay

NDS SERVICES

Mr NUNES DOS SANTOS FERNANDO

RENOVATION - MAÇONNERIE GENERALE - CARRELAGE
DEMOLITION - TERRASSEMENT - DALLAGE

ndsfernando@orange.fr
07.61.71.06.50

Détente



Femme célèbre :